

## COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Extrait des délibérations de la séance du 10 septembre 2020

-----

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Derkaoui, Mme Grosbois, M. Constant, M. Sadi, Mme Abomangoli, M. Laporte, Mme Thibault, M. Hanotin, M. Taïbi, Mme Cerrigone, M. Grandin, Mme Coppi, Mme Valleton, Mme Maroun, M. Chevreau, M. Prudhomme, Mme Saïd-Anzum

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

M. Bedreddine donnant pouvoir à Mme Derkaoui  
Mme Capanema donnant pouvoir à Mme Abomangoli  
Mme Labbé donnant pouvoir à M. Sadi

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

Mme Valls, M. Molossi, Mme Laroche, M. Bluteau, M. Hervé, M. Monany, Mme Lagarde

-----



## Délibération n° 02-02 du 10 septembre 2020

### SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS PATRIMONIALES, MÉMORIELLES ET D'ANCIENS COMBATTANTS.

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental n° 2015-IV-15 du 2 avril 2015 lui donnant délégation,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

**après en avoir délibéré,**

- ALLOUE des subventions de fonctionnement aux associations suivantes, pour un montant total de 27 450 euros :

- Association des figurinistes et maquettistes de Gagny : 800 €
- Association des amis du couvent des Ursulines de Saint-Denis : 1 000 €
- Montfermeil et sa région Musée des métiers Société historique : 3 700 €
- Société des amis d'Eugène Carrière : 2 000 €
- Noisy-le-Sec Histoire(s) : 750 €
- Jeunesse préhistorique et géologique de France : 3 000 €
- Comité départemental de la Seine-Saint-Denis de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami (e)s de la Résistance : 1 000 €
- Mémoire vivante du plateau d'Avron : 750 €
- Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance Noisy-le-Grand et environs : 1 300 €



- Société historique de Noisy-le-Grand, Gournay-sur-Marne, Champs-sur-Marne et archéologique de Marne-la-Vallée : 2 500 €
- Société de l'Histoire et de la Vie à Sevran : 700 €
- Institut CGT d'histoire sociale de la Seine-Saint-Denis : 5 000 €
- Association François-Xavier Donzelot : 750 €
- Société historique du Raincy et du pays d'Aulnoye : 3 500 €
- Comité départemental Charles de Gaulle de Seine-Saint-Denis : 700 €.

Pour le président du conseil départemental  
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*